

À mesure qu'aboutissent des accords multilatéraux supplémentaires, le nombre de pays participant à la vérification devrait augmenter. Il est évidemment dans l'intérêt de tout pays de participer au système conçu pour vérifier le respect des accords qu'il a conclus.

Cette évolution vers les accords multilatéraux se produit au moment même où de plus en plus de pays deviennent capables d'employer des détecteurs placés dans l'espace pour vérifier les accords de contrôle des armements. Ces deux tendances qui se renforcent mutuellement (c'est-à-dire un plus grand nombre d'accords multilatéraux et davantage de pays possédant des capteurs placés dans l'espace) semblent indiquer que nous en arrivons au point où, plus qu'une simple possibilité, la multilatéralisation de la vérification du contrôle des armements est en passe de se réaliser, sous une forme ou une autre. Il reste à mettre au point un « troisième système » de vérification et d'orienter son application.

« Troisième système »

Le terme « troisième système » se réfère à une capacité de vérification que les superpuissances n'exploitent pas en exclusivité. Un « troisième système » ne servirait pas d'arbitre dans des questions ayant trait uniquement aux superpuissances, sa mise au point résultant plutôt

d'obligations qui découlent d'accords multilatéraux précis.

Le concept PAXSAT porte sur la faisabilité d'un tel « troisième système ». À l'encontre d'autres concepts proposés, son exploitation se ferait dans un contexte multilatéral; il part du principe qu'il doit se rapporter à un traité précis; enfin, il reflète la participation du Canada au processus de négociation du contrôle des armements et du désarmement.

Agence internationale de satellites de contrôle

Lors de la première session spéciale des Nations Unies sur le désarmement (UNSSOD I) en 1978, la France a proposé que l'ONU établisse une Agence internationale de satellites de contrôle (ISMA) pour aider à vérifier les traités de contrôle des armements, en vigueur ou futurs, ainsi que pour d'autres fonctions de désamorçage des crises. Cette Agence, selon le plan en trois étapes proposé, devait être développée sur une base globale, sous l'égide des Nations Unies. Elle représentait une approche novatrice concernant la multilatéralisation des techniques de vérification, concept appuyé par le Canada.

Dès le départ, on constate plusieurs problèmes sérieux. Bien que la plupart aient été cernés en 1982 dans l'étude des experts de l'ONU sur l'ISMA, les